

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

41-02.clp.eu

Nom du produit: **Filler S**
Référence-No.: 1135.000.02.V14
Numéro de produit: --

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ce produit ne peut être dans la manière de nous sont utilisés. Une responsabilité en cas de mauvaise applications est exclue.

Secteur d'utilisation:

SU05 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit:

PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler

PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir

Catégorie du procédé:

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Catégorie de rejet dans l'environnement:

ERC08c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC08a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de l'article: AC -

Emploi de la substance / de la préparation:

Pour usage professionnel uniquement.



(Attention aux indications du traitement pour ce produit.)

Pour réparation et recoloration des produits en cuir.

Utilisations déconseillées: D'une application sur le textile est déconseillée.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur:

LCK GmbH
Im Unterfeld 2
D-76698 Ubstadt-Weiher

Service chargé des renseignements: Développement de produits: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (info@lederpflege.de)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Producteur / fournisseur: Laboratoire: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (08:00 - 16:30)

Centre antipoison:

ORFILA:
☎ 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]: Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]: néant

Pictogrammes de danger: néant

Mention d'avertissement: néant

Mentions de danger: néant

2.2.2 Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml:

Pictogrammes de danger : néant

Mention d'avertissement: néant

Mentions de danger: néant

2.3 Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers connus.

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.

Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Substances -

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Outils pour cuir

Composants dangereux :

No CAS	Désignation / Identification	% néant
--------	------------------------------	---------

Autres ingrédients: Dans le produit des matériaux exempts d'étiquettes suivants sont inclus.

No CAS	Désignation / Identification	%
7732-18-5	Eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	25-50%
7631-86-9	Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	10-20%

SVHC (Substances of Very High Concern): Il ne contient pas de substances énumérées.

Indications complémentaires : Plus d'informations sur les ingrédients peuvent être trouvés à l'adresse www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

4.1.1 Indications générales :

 Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse.
En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

4.1.2 Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

4.1.3 Après contact avec la peau : En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau. Laver à l'eau tiède et avec du savon et bien rincer.

4.1.4 Après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.1.5 Après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Indications destinées au médecin : Aucune.

4.2.1 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.2.2 Risques: Il n'y a pas de dangers connus.

4.2.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

 CO₂, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau ou mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Aucune.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des gaz suivants sont libérés:

Oxydes d'azote (NO_x).

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

5.3.1 Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Des mesures préventives particulières ne sont pas nécessaires.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

(suite page 3)

FR

Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 2)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.

7.1.1 Préventions des incendies et des explosions Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

7.2.2 Indications concernant le stockage commun Non nécessaire.

7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage



Protéger du gel, d'une forte exposition au soleil et de toutes impuretés.

- Température maximale de stockage : 45 °C

- Température minimale de stockage : 8 °C

- Température de stockage recommandée : De 10 °C à 35 °C

- Classe de stockage : 12

7.2.4 Durabilité et durée de vie utile Voir l'étiquette sur emballage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Le produit est conçu pour les applications spécifiées dans la description du produit. (Voir la section 1.2)

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.0 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

8.1.1 DNEL Non disponible.

8.1.2 PNEC Non disponible.

8.1.3 Limites d'exposition Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.1.4 Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement

Dans le traitement envisagé aucune autre limites d'exposition doivent être respectées.

8.1.6 Indications complémentaires

Le applicables VME-liste a été utilisée comme base pour la préparation et / ou la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.0 Equipement de protection individuel

L'utilisation d'équipements de protection peut être nécessaire pour l'utilisation commerciale du produit. La nature et l'étendue dépendent du lieu de travail.

8.2.1 Mesures générales de protection et d'hygiène



Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

8.2.2 Protection respiratoire Non nécessaire.

8.2.3 Protection des mains



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants:**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

FR

Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 3)

- Temps de pénétration du matériau des gants: Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,2 - 0,4 mm; ≤ 120 min.

Gants en caoutchouc

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,5 - 0,7 mm; 120 - 240 min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

- Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en caoutchouc

Gants en caoutchouc synthétique

Gants en PVC ou PE

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:



Gants en cuir

Gants en tissu épais

8.2.4 Protection des yeux



Lunettes de protection.

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

8.2.5 Protection du corps



Vêtements de travail protecteurs.

Vêtement de protection léger

8.3 Limitation et contrôle de l'exposition environnementale À ce stade, les données ne sont disponibles.

8.4 Mesures de gestion des risques

Il y avait mis aucune activité de gestion des risques des ingrédients conformément à l'article 32 du règlement (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme : liquide

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

valeur du pH à 20 °C: 7 (DIN 51369)

Modification d'état:

Point d'ébullition : 100 °C (DIN)

Point d'éclair : Non applicable.

Comportement au feu: Le produit ne s'incinère tout seul.

Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité : Non applicable.

Propriétés comburantes: Ce produit n'est pas comburant.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (DIN EN 12)

[La valeur est calculée]

Densité à 20 °C: 0,66 g/cm³ (DIN 51757)

Densité en vrac : Non applicable.

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec:

l'eau : entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité : Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non applicable.

Entièrement soluble:

Ingrédients inflammable: 0,4 %

(suite page 5)



Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 4)

9.2 Autres informations

VOC (EU): 2,6 g/l
 VOC (EU): 0,39 %
 Commentaire: Le produit n'est pas soumis à la directive 2004/42 de l'UE.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Ce produit n'a pas la réactivité chimique / bas.

10.2 Stabilité chimique Le produit est en conformité avec les conditions de stockage et de transformation, chimiquement stable.
 - Conditions à éviter : Pas de décomposition lorsque l'utilisation et le stockage sont conformes aux prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter Voir la section 7.2

10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux Avec la manipulation correcte et le stockage de tout produit de décomposition dangereux sont attendus.

10.7 Indications complémentaires

Si on respecte les conditions d'utilisation prescrites, il n'y a aucun danger de décomposition ou d'une réaction chimique incontrôlée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Avec ce produit, aucune étude toxicologique n'a été menée sur les organismes vivants. Les données suivantes sont des valeurs de la littérature sur les ingrédients individuels qui n'ont pas de prétention à l'exhaustivité.

No CAS Désignation

Type	Valeur	Espèce
7631-86-9 Dioxyde de silicium, prepare par voiechimique		
Oral	LD 50	10000 mg/kg (rat)

11.1.2 Symptômes significatifs dans les tests sur animaux À l'heure actuelle il n'y a pas de données sur ce point.

11.1.2.1 Effet primaire d'irritation

- De la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité par administration répétée: Ne sont pas testés.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

- Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Texte d'évaluation : Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

Autres indications :

Le produit se biodégrade bien.

Les composants inorganiques du produit ne sont pas biodégradables.

12.3 Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 5)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications: Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

12.4.1 Effets écotoxiques

Remarque: Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

12.4.2 Comportement dans des installations d'épuration

Remarque: Le produit n'entrave pas l'activité d'une installation pour le traitement des eaux usées.

Autres indications : Aucune.

12.4.3 Autres indications écologiques

Valeur COD : Aucune donnée disponible.

Valeur BOD : Aucune donnée disponible.

Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 2006/11 CEE:

Le produit ne contient pas de substances énumérées.

Indications générales: Vu la consistance et la faible solubilité du produit dans l'eau, une biodisponibilité n'est pas probable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Aucun effet connu.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

13.1.1 Code déchet

A La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

(1. Produit, 2. Conteneur, 3. Suremballage)

Catalogue européen des déchets:

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 04 00 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 14 boues aqueuses contenant des colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 13

15 00 00 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS

15 01 00 emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)

15 01 02 emballages en matières plastiques

15 00 00 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS

15 01 00 emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)

15 01 01 emballages en papier/carton

13.1.2 Emballages non nettoyés

Recommandation :

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Nettoyage auto-recyclant.

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

13.1.3 Emballages nettoyés/débarrassés des résidus



Les emballages ne présentant aucune adhérence nocive de produit (par exemple durcies ou nettoyées) peuvent être amenées à la récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No UN

ADR,RID, ADN, IMDG, IATA

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR,RID, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 7)

Nom du produit: **Filler S**

(suite de la page 6)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR,RID, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage: ADR,RID, IMDG, IATA	
	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin :	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Segregation groups	
	Non applicable. -
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	
	Non applicable.
14.8 Indications complémentaires de transport :	
Remarks:	Pas de produit dangereux selon la réglementation pour les produits dangereux. Aucune
IMDG Remarques :	Aucune.
IATA Remarques :	Je vous en prie respectent les conditions générales Instructions d'emballages de IATA / ICAO.
PI Pass.:	
PI Cargo:	
14.9 "Règlement type" de l'ONU:	
	néant

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.2 Directive 2012/18/UE (Directive Seveso-III)

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

15.1.3 REACH Annex XVII: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

15.1.4 Prescriptions nationales Les réglementations nationales sont à déterminer par la responsabilité propre de l'utilisateur.

France: Les réglementations nationales ne sont pas connus.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les ingrédients avec un ECHA-inscription sont disponibles évaluation du risque chimique.

Pour le mélange d'une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les détails ci-dessus sont basées sur le dernier état de nos connaissances. Traitement des notes pour ce produit sont répertoriés dans une fiche technique. Les lois existantes, décrets et règlements, même ceux qui ne sont pas indiquées dans cette fiche doivent être respectées par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

Raisons des changements:

Mise à jour des données.

Lors de la révision de la FS l'étiquetage a été créé conformément aux règles actuelles de l'UE-CLP, avec les données de la base de données des substances enregistrées et l'actuel inventaire C & L de l'ECHA.

Recette est changé.

4.ATP; 5.ATP, 6.ATP, 7.ATP

Remarques pour formation:

Pour usage commercial du produit, chaque année pour informer les employés sur les dangers potentiels.

Autres listes de substances:

GADSL - Global Automotive Declarable Substance List: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

Service établissant la fiche technique:

(suite page 8)

Nom du produit: Filler S

(suite de la page 7)



Ing-Büro J. Petry
Hans-Thoma-Str. 20
D-76327 Pfinztal-Berghausen
☎ +49-(0)721 – 946 32 61
info@sifa-ing-petry.de

Note:

Les informations sur les ingrédients donnés dans cette fiche technique se basent sur les informations de nos fournisseurs de matières premières. Malgré manipulation soignée, l'exhaustivité et l'exactitude de ces données ne peuvent pas être garantis. Cela est particulièrement vrai pour les substances en dessous de leur limite de déclaration et de substances sans classement ou sans attribution à un numéro de CAS.

Des données physiques ont été identifiées par le fabricant de ce produit. Ils représentent aucune garantie des caractéristiques du produit et n'établissent aucun lien juridique contractuel.

La validité de cette fiche de données de sécurité expire un an après sa sortie.

Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value (EU)
ECHA: European Chemicals Agency
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

[*] Les chapitres de la fiche technique sur la sécurité marqués avecun (*) ont été change par rapport à la première version.